

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DU CUBZAGUAIS

PROJET PEDAGOGIQUE PRIMAIRE (6-12 ans) ANNEE 2012-2013

Descriptif des Accueils de Loisirs

Les Accueils de Loisirs du Cubzaguais, sont des Centres de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) intercommunaux. Ils sont situés sur les communes de St Gervais et de St André de Cubzac.

Ils sont gérés par la Communauté de Communes du Cubzaguais (CCC), situé au 44 rue Dantagnan, BP 59 à St André de Cubzac.

	Capacité d'accueil	
	St Gervais	Aubie
Mercredis et petites vacances	48 enfants 24 enf 6-8 ans 24 enf 8-12 ans	64 enfants 32 enf 6-8 ans 32 enf 8-12 ans
Eté	48 enfants 24 enf 6-8 ans 24 enf 8-12 ans	64 enfants 32 enf 6-8 ans 32 enf 8-12 ans

La limite d'âge pour le passage du groupe *des moyens* dans celui *des grands*, se fait en fonction de l'âge, en fonction de la place dans le groupe et du désir de l'enfant. Ce passage peut se faire tout au long de l'année.

Les enfants sont prioritairement issus du canton du Cubzaguais.

Les centres sont situés sur la commune de St Gervais, rue de La Lande et à Aubie Espessas rue du cros dans des locaux spécialement conçus à cet effet.

Les 2 structures sont ouvertes tous les mercredis (sauf jours fériés et scolaires), ainsi que durant les petites vacances scolaires (sauf vacances de Noël) et les vacances d'été.

Les enfants sont encadrés par une équipe d'animation qualifiée en fonction des besoins, selon les réglementations en vigueur.

Le personnel technique (Cuisine, nettoyage des locaux, entretien) est mis à disposition et géré par la commune de St Gervais, d'Aubie Espessas, de la Communauté de Communes du Cubzaguais. Les tarifs du centre de loisirs sont décidés par le Conseil Communautaire de la CCC. Actuellement, ils sont en fonction des revenus des familles.

Le Projet Pédagogique

Les deux structures fonctionnent en adéquation.

Sur le plan pédagogique, des sorties et des projets pourront être communs.

Les objectifs généraux

1 Vivre un temps de loisirs

- Participer et permettre à l'enfant de vivre un temps de loisirs,
- Faire découvrir aux enfants des activités sportives, culturelles et de loisirs,
- Permettre aux enfants de pratiquer de nouvelles activités sportives,
- Donner aux enfants des repères et leur permettre de vivre ensemble,
- Respecter les rythmes de vie des enfants en vacances,
- Permettre aux enfants de trouver un lieu de vie agréable et sécurisant afin qu'ils puissent passer ses temps libres le mieux possible en répondant à ses propres besoins,
- Développer un climat de confiance, de sérénité et de bien être entre les enfants et avec l'équipe d'animation, (écoute de l'enfant, disponibilité de l'adulte),
- Faire découvrir aux enfants des activités extérieures au Centre, par des sorties pédagogiques et des visites diverses et variées (culturelles, sportives, artistiques ...).

Actions

- Sorties théâtre, sportives, et de loisirs,
- Ateliers d'activités manuelles,
- Jeux sportifs et ludiques,
- Semaines thématiques avec intervenants,
- Ateliers manuels, artistiques, vidéo et ateliers d'expressions (chants, musiques).

2 Autonomie et épanouissement des enfants

- Favoriser le développement de l'autonomie des enfants dans le respect des besoins et caractéristiques de chaque âge,
- Etre garant de la sécurité affective et matériel des enfants,
- Accompagner les enfants sans sa conquête de l'autonomie en créant un cadre affectif et matériel rassurant,
- Participer à l'épanouissement et à l'enrichissement personnel des enfants,
- Accompagner les enfants à faire seul les gestes du quotidien,
- Respecter le rythme de vie des enfants et intégrant dans les activités de la journée des moments de détente et de récupérations,
- Permettre aux enfants de développer son imagination et sa créativité,
- Faire exprimer chez l'enfant des propositions d'activités et de règles de vie,
- Permettre aux enfants de diversifier leurs expériences hors du cadre scolaire ou familial et d'enrichir leur personnalité.

Actions

- Activités autour des jeux de manipulation et d'identification,
- Activités physiques, jeux de motricité,
- Activités manuelles,
- Activités musicales, théâtrales, et d'expression,
- Activités libres avec des jeux symboliques,
- Jeux individuels et collectifs.

3 Apprentissage de la vie en collectivité

- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité,
- Permettre aux enfants de s'exprimer,
- Amener les enfants à respecter les règles de vie en collectivité,
- Intégrer les enfants dans la vie du centre,
- Proposer un cadre structurant aux enfants,
- permettre aux enfants de se rencontrer et d'échanger,
- Etre disponible et à l'écoute des parents.

Actions

- Jeux collectifs et activités de groupes,
- Activités manuelles,
- Ateliers divers,
- Sorties diverses.

Objectifs pédagogiques sur le thème « les quatre éléments : l'eau, la terre, le vent, le feu »

Dans le cadre du projet éducatif de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement du Cubzaguais, l'équipe pédagogique a choisi un thème « les quatre éléments » et a défini des objectifs pédagogiques suivants :

- Permettre aux enfants la découverte des quatre éléments au travers d'activités,
- Permettre aux enfants de découvrir les éléments de la nature en s'appuyant sur les différentes saisons.
- développer les capacités sensorielles de chaque enfant en lui permettant de prendre contact avec les éléments naturel autour de lui.
- Eveiller la curiosité des enfants ainsi que leur imagination.

Actions

- Ateliers contes,
- Ateliers cuisine,
- Ateliers d'activités manuelles,
- Ateliers scientifiques,
- Ateliers sportifs,
- Ateliers jardinage.

Les activités sont organisées par les animateurs, ou par des prestataires de service, qui sont là pour nous apporter leurs savoir-faire et compétences.

Les enfants sont libres de choisir certaines activités qui leurs sont proposées. Ce sont aussi des moteurs d'idées. Ils sont libres, également de choisir de «ne rien faire» à un moment précis le long de la journée, les animateurs cadrent ces moments.

Les activités sont cadrées sur des temps particuliers et dans des lieux adaptés, et elles ne se finissent qu'une fois que l'ensemble du matériel est rangé, avec l'aide des enfants.

Pour les activités spécifiques chaque enfant amène le matériel nécessaire (piscine).

Les familles sont informées des activités par un planning distribué à chaque début de période ou de vacances.

La vie quotidienne

Les activités des 2 structures se déroulent entre 9h00 et 16h45. Mais cela implique une mise en place avant et après ces horaires.

Les enfants sont accueillis soit à l'accueil garderie de St Gervais soit à l'accueil garderie d'Aubie Espessas à partir de 7h00.

Durant ces temps d'accueil, différentes activités calmes sont proposées aux enfants (coloriage, jeux de construction et de société, bibliothèque...), activités qui leur permettent de commencer ou de finir la journée en douceur.

Chaque enfant intègre son groupe de façon à faire l'appel pour prévenir le personnel de service cantine du nombre de rationnaire.

Les enfants ont des portemanteaux pour ranger leurs affaires personnelles.

Des moments de temps calmes sont organisés.

Le temps de la pause méridienne est un temps de jeux « libres ». Les enfants ont à leurs dispositions des jeux de société et de construction, des coloriages, la bibliothèque, le coin détente..., les espaces extérieurs pour s'amuser sous la surveillance des animateurs.

La fin de l'après midi se clôture par un goûter.

Dans tous les cas les enfants restent dans l'enceinte des locaux ALSH ou accueil garderie, où ils sont sous la responsabilité des animateurs. En cas de retard, les familles sont contactées de façon à ce qu'elles viennent récupérer leur enfant le plus tôt possible.

Les repas

Tous les matins, une pause collation légère est proposée aux enfants qui n'ont pas déjeuné ou qui sont arrivés très tôt sur la structure.

Le temps du repas est un temps éducatif, les repas sont équilibrés et validés par une nutritionniste.

Les repas de midi sont pris au restaurant scolaire (sauf pique nique). Les enfants sont par table de 6 ou 8, avec un animateur ou en autonomie.

Les animateurs encadrent le moment du repas et déjeunent avec les enfants. Cela permet d'avoir des relations privilégiées avec les enfants. Les animateurs incitent à l'autonomie (les enfants se servent seuls et participent au rangement des tables, il y a des enfants responsables qui gèrent le pain et l'eau...).

Sauf contre indication médicale, les enfants goûtent et découvrent tous les plats proposés et servis à table. Le temps du repas est un moment éducatif à part entière et le déroulement doit obligatoirement se faire dans le calme.

La fiche sanitaire est obligatoire pour chaque enfant. Elle doit être signée et complétée par la famille et renouvelée tous les ans. Tout problème médical et protocole d'accueil individualisé (PAI) doivent être signalés à l'équipe de direction. En cas de problème médical, un médecin de proximité sera appelé. Les enfants ne doivent en aucun cas avoir de médicaments sur eux. En cas de traitement, ils doivent être confiés par les parents et avec l'ordonnance du médecin à l'assistant sanitaire du centre qui s'occupera de l'enfant.

Les horaires

A la fin des activités, à 17h00 les enfants sont pris en charge par des animateurs à l'accueil garderie. Ils sont récupérés par leurs parents où toute personne mandatée par la famille jusqu'à 19h00 dans les deux structures.

Les enfants sont accueillis sur des journées entières, de 9h00 à 17h00. Mais les familles peuvent conduire les enfants un peu plus tard le matin en prévenant l'équipe de direction de l'heure d'arrivée. De même, ils peuvent récupérer leur enfant, un peu plus tôt le soir.

A St Gervais, les animateurs sont présents tous les jours d'ouverture de 8h30 à 17h30. Le soir, les animateurs sont libres, lorsque les enfants sont partis et quand la réunion de fin de journée a été effectuée.

A Aubie Espessas, les animateurs sont présents tous les jours de 7h00 à 17h00, de 08h00 à 18h00 ou de 9h00 à 19h00.

Après le repas une *pause* « en surveillance » des enfants peut être prise. Pour les animateurs qui fument, ils sont invités à le faire durant ce temps, à l'extérieur de l'enceinte, hors de la vue des enfants, et dans un délai raisonnable.

L'organisation dans l'espace

A St Gervais, les enfants peuvent profiter de la cour, pour des jeux calmes, ainsi que du parc et de la cour de l'école avec son aire de jeux aménagée. Dans tous les cas, ils sont sous l'encadrement des animateurs.

A Aubie Espessas, les enfants peuvent profiter d'un parc ombragé, pour des jeux calmes, ainsi

que des jeux extérieurs et de la base de loisirs. Dans tous les cas, ils sont sous l'encadrement des animateurs.

Dans les 2 structures, il y a des zones non accessibles aux enfants sans autorisation ou accompagnement d'un animateur. L'infirmerie, la salle de rangement du matériel, la cuisine, la salle de repos, et le bureau.

Les animateurs peuvent se retrouver pour travailler et déposer leurs affaires dans le bureau, où un espace leur est réservé.

L'équipe d'adultes

L'équipe des animateurs est composée de personnes différentes selon les périodes.

	Encadrement	
	St Gervais 6-12 ans	Aubie Espessas 6-12 ans
Mercredis et petites vacances	4 animateurs (48 enf) 2 animateurs 6-8 ans 2 animateurs 8-12 ans	6 animateurs (32 enf) 3 animateurs 6-8 ans 3 animateurs 8-12 ans
Eté	4 animateurs (48 enf) 2 animateurs 6-8 ans 2 animateurs 8-12 ans + Stagiaires	6 animateurs (32 enf) 3 animateurs 6-8 ans 3 animateurs 8-12 ans + Stagiaires

Les stagiaires sont pris en charge par l'équipe de direction, qui veille au bon déroulement du stage. Les animateurs ont aussi leur avis à donner sur la mise en place sur le terrain et sur les conseils à apporter. Des évaluations sont faites en cours de stage.

Les réunions d'animateurs ont lieu avant les vacances pour préparer le planning d'activités, les activités spécifiques ayant été réservées auparavant par la directrice. Tous les jours les animateurs se retrouvent pour faire le point de la journée et préparer la suivante. Un bilan a lieu en fin de période.

Le cadre, la loi

La gestion et l'organisation de la vie de groupe sont prises en charge par l'équipe de direction, qui délègue à chacun des responsabilités selon ses compétences.

Les règles de vie du centre (réfléchies en collaboration avec les animateurs et les enfants) sont expliquées aux enfants chaque début de semaine, avec le planning d'activités. En cas de non respect des règles, d'attitude dangereuse ou irrespectueuse, en cas de détérioration du matériel, les parents seront avertis, et des sanctions pourront être prises.

Pour les adultes, les règles de vie sont expliquées aussi en début de séjour, en particulier quand

à l'attitude à avoir et sur les responsabilités de chacun. En cas de non respect, le contrat de travail pourra être rompu.

Il est rappelé qu'il est interdit de fumer à l'intérieur du centre et en présence d'enfants, de même, les portables doivent être éteints pendant le temps de travail.

La communication

La communication du centre est l'affaire des directeurs des ALSH et de l'organisateur.

Des informations sont envoyées régulièrement aux établissements scolaires du canton, pour les informer des activités du centre.

Les familles sont sensibilisées et informées à chaque début de période en recevant le planning d'activité. De plus en cas de besoin, il est fait appel à leurs compétences.

La presse locale est informée des activités du centre et des articles sont régulièrement publiés pour informer la population.

Les personnalités et les élus de la CCC, sont tenus informés régulièrement de la vie du centre lors de réunions bilans, ou par des compte rendus.

Les partenaires

Le centre est un lieu d'accueil ouvert aux parents. Ils peuvent venir y rencontrer les animateurs et l'équipe de direction pour se tenir informer de la vie du centre. De plus lors de manifestations particulières (Spectacles, intervention d'artistes ...) ils sont conviés à venir encourager les enfants et à partager les moments forts de la vie du centre.

Lors des inscriptions, l'équipe de direction informe chaque famille de l'organisation du Centre de Loisirs, elle incite les familles à venir visiter les locaux du centre et à prendre contact avec l'équipe d'animation.

Les prestataires d'activités, ainsi que le transporteur sont en contact avec les directeurs et l'organisateur.